

# CSE : formation économique

2 j (14 heures)

Ref : CSE-VE

## Public

Membres CSE

## Pré-requis

Aucun

## Moyens pédagogiques

Formation réalisée en présentiel ou à distance selon la formule retenue  
Questionnaire préalable de positionnement Nombreux exercices pratiques et mises en situation, échanges basés sur la pratique professionnelle des participants et du formateur, formation progressive en mode participatif Vidéoprojecteur, support de cours fourni à chaque stagiaire

## Modalités de suivi et d'évaluation

Feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur Exercices de mise en pratique ou quiz de connaissances tout au long de la formation permettant de mesurer la progression des stagiaires Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de stage Auto-évaluation des acquis de la formation par les stagiaires Attestation de fin de formation

## Objectifs

- Appréhender l'environnement de l'entreprise et les termes financiers
- Interpréter les documents économiques fournis par l'entreprise et mesurer l'impact d'une décision sur le résultat
- Connaître les moyens financiers et économiques du CSE
- Comprendre les règles des cotisations et d'exonérations URSSAF liées aux activités sociales et culturelles

## Programme détaillé

### SITUER L'ENTREPRISE DANS SON ENVIRONNEMENT

- Marché, réglementation
- Les acteurs économiques de la vie de l'entreprise

### ELEMENTS CONSTITUTIFS DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

CSE : formation économique

Savoir lire un bilan, un compte de résultat

La notion de coût de production

Comprendre les principaux éléments de vocabulaire

Mesurer l'impact d'une décision

---

## **BDESSE : LES OBLIGATIONS LEGALES EN TERMES DE DOCUMENTS**

---

## **RESSOURCES DU FONCTIONNEMENT DU CSE : MOYENS FINANCIERS ET ECONOMIQUES**

---

Le budget de fonctionnement et son utilisation

Le budget des activités sociales et culturelles et son utilisation

---

## **ROLE ET LA GESTION DES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES**

---

Les règles des cotisations et exonérations liées aux ASC

Les prestations soumises à cotisations

Les prestations non soumises à cotisations

---